

La position des Aînés Ruraux

Les Aînés Ruraux **prennent acte** avec satisfaction de la **mise en œuvre de la TNT** qui devrait permettre à brève échéance de bénéficier, sur l'ensemble du territoire, d'une couverture télévisuelle accrue et de meilleure qualité ainsi que de l'accès gratuit à un plus grand nombre de chaînes.

Ils prennent acte également de la mise en place d'**aides financières** permettant de faciliter cette mutation technologique pour les téléspectateurs les plus démunis.

Toutefois, s'agissant notamment des retraités et personnes âgées pour lesquels la télévision constitue souvent la seule « fenêtre » vers l'extérieur, ils craignent que les **adaptations techniques** indispensables ne leur apparaissent trop **compliquées**. Dès lors, il existe un risque réel, qu'en définitive, ils hésitent, voire renoncent à les mettre en œuvre, se condamnant ainsi à un écran noir, avec les conséquences catastrophiques sur le plan psychologique qui s'ensuivraient.

Les Aînés Ruraux demandent qu'un effort d'**information spécifique** soit mis en œuvre vers ce public.

Les Aînés Ruraux, sans toutefois rejeter le principe de l'attribution des **aides financières** sous conditions de ressources, s'inquiètent de la complexité du dispositif mis en place qui leur semble susceptible de décourager des personnes peu au fait de notions telles que le revenu fiscal de référence ou encore les quotients familiaux. Ils souhaitent donc une **simplification** et une **meilleure lisibilité** du dispositif d'aides financières.

Par ailleurs, ils regrettent que **l'accompagnement renforcé** soit réservé aux personnes âgées de 70 ans ou plus, ou présentant un handicap de plus de 80%, ce qui, à l'évidence, constitue une mesure discriminatoire.

En dernier lieu, les Aînés Ruraux sont conscients du risque de voir se développer, à l'occasion de cette mutation technologique, et comme c'est malheureusement souvent le cas vis à vis des personnes les plus vulnérables, une offre de services inutiles ou à un prix exagéré.

En ce sens ils recommanderont notamment aux retraités et aux personnes âgées la plus grande **vigilance** devant les propositions qui pourront leur être présentées

Pour des précisions complémentaires :

- le Centre d'Appel Tous Au Numérique : 0970 818 818 (prix d'un appel local)
- le site Internet : www.tousaunumerique.fr